



Sainte-Anne-des-Lacs

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire sera tenue le **jeudi 7 novembre 2024 à 18 h 30** à la salle Laurent-Brisebois située au 765 chemin de Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Refinancement des règlements d'emprunt numéro 336-2013, 339-2013 et 361-2014
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 31 octobre 2024.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le **jeudi 7 novembre 2024 à 18 h 30**, en affichant une copie au bureau de la Municipalité et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le 31 octobre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31 octobre 2024.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
Greffière-trésorière